



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
Séance du 18 juin 2025 à 19h00

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
8	15	10

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LEBRE, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Marie LEBRE

Administrateurs présents : LEBRE Jean-Marie, CARELLO Danièle, ROBERT Astrid, VAILLAT Fanny, MORENO Manuel, AGARD Yvette, POUZENC Catherine, FIORILLO Chantal

Administrateurs ayant donné pouvoir : LAFOND Emilie donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle donne pouvoir à CARELLO Danièle

Administrateurs absents : JEAN Nathalie, FRASCA Karine, MARTINEZ Katia, PELLEGRIN Danièle SERRUS Jean-Pierre

Délibération N° 25/11-

OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION L'ACCUEIL LA ROQUE POUR L'ANNÉE 2025

Rapporteur : M. Jean-Marie LEBRE

Monsieur le Président sort de la salle, Monsieur LEBRE est désigné à la présidence de séance.

Le vice-président rappelle à l'assemblée que l'association l'Accueil La Roque, association loi 1901 à but non lucratif, mène une action caritative en faveur des personnes les plus démunies, notamment par la distribution de colis alimentaires et l'organisation de collectes et de manifestations pour soutenir les foyers en difficulté de la Commune.

Explique que les bénéficiaires des aides sont orientés par les travailleurs sociaux après évaluation des situations.

Dit qu'afin de maintenir son action, l'association l'Accueil La Roque sollicite le versement d'une subvention de 2500€ pour l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (10) et 1 ne prenant pas part au vote (SERRUS Jean-Pierre).

APPROUVE le versement d'une subvention de 2500€ à l'association l'Accueil La Roque pour l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président :

Jean-Marie LEBRE



Le Secrétaire de séance :

Jean-Marie LEBRE

Acte rendu exécutoire
Après télétransmission le
Publication/notification le

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2025

Application agréée E-legalite.com